

GUIDE DU COMPOSTAGE COLLECTIF



PARCE QU'ON SÈME...



Mémo frigo :



- épluchures de fruits et légumes
- fleurs fanées, plantes mortes, feuilles mortes
- coquilles d'œufs broyées
- filtres et marc de café, sachets de thé en papier
- restes de repas sans viande ni poisson ni sauce
- litière et excréments d'animaux herbivores
- tailles de haie et branches broyées → dans bac de broyat



- restes de viande ou de poisson
- crustacés, coquillages et fruits de mer
- cendres de barbecue
- déchets en plastique, même ceux dits "compostables"
- poussière de sacs d'aspirateurs
- litière et excréments de chats et de chiens

Qu'est-ce que le compostage ?

Le **compostage** est un procédé de décomposition naturelle des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts, déchets de bois...) par des micro-organismes et animaux (insectes, vers de terre...). Ainsi, vous valorisez vos déchets afin d'enrichir le sol et d'obtenir un engrais naturel pour vos plantes : le **compost**.

Pourquoi faire du compostage ?

- ❧ **Réduire le poids de votre poubelle** : 30 % de vos déchets peuvent être compostés.
- ❧ Réaliser des **économies d'énergie** en diminuant les allers-retours à la déchèterie pour vos déchets verts.
- ❧ Faire **un geste pour l'environnement** en produisant un amendement naturel et gratuit pour vos plantes.

Votre site de compostage est **collectif**, il est donc nécessaire de se coordonner entre voisins. Des **référents de site** sont en charge de suivre le bon fonctionnement des composteurs et assurent l'aération de la matière et son transfert d'un bac à l'autre.

Comment fonctionne le compostage collectif ?

Un site de compostage collectif est composé de **3 bacs** :

- ❶ **Le bac de réserve** de matière sèche. Ce bac contient du broyat de branches, des feuilles mortes... Ne rien déposer dans ce bac.
- ❷ **Le bac d'apport** dans lequel vous déposez vos déchets de cuisine, que vous mélangez à la matière sèche.
- ❸ **Le bac de maturation** qui permet le stockage du compost en cours de transformation, issu du bac d'apport lorsque celui-ci est plein. Ne rien déposer dans ce bac.



À vous de jouer ! Triez et jetez vos déchets de cuisine dans un récipient ou un bioseau, videz-le dans le bac d'apport, **étez vos déchets, puis recouvrez-les de broyat.**

QUE FAIRE DE MON COMPOST ?

Une fois à maturation, le compost pourra être utilisé :



Pour les pots et les jardinières, en remplacement des 5 premiers centimètres de terre



En jardin, dans le trou de plantation ou en surface



Au potager, dans le trou de plantation en le mélangeant avec de la terre

Le compost est mûr lorsque son aspect est homogène, sa couleur est noire, et son odeur rappelle celle du sous-bois.



Le compost "jeune"
(décomposé partiellement)
est utilisé à l'**automne** pour
amender le sol.



Le compost "mûr" sert
principalement au **printemps**
pour apporter des éléments
minéraux aux plantes.

Les astuces :



Coupez les déchets épais en petits morceaux de 4-5 cm (agrumes, ananas...) pour faciliter le travail des petites bêtes.



Ajoutez des petits morceaux de carton (fonds de boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette) avec vos déchets de cuisine afin d'absorber l'humidité



Broyez les branchages et les feuilles mortes pour faciliter leur incorporation au compost



Évitez le gaspillage en gardant vos restes pour le lendemain !

"Le compost, ça sent mauvais !"

Si le compost est aéré régulièrement et entretenu avec de la matière sèche, il n'y a aucune odeur.

"Puis-je mettre des agrumes au compost ?"

Oui, vous pouvez mettre des agrumes dans votre compost.

"Le compost, ça attire les rats !"

Les viandes, poissons et fromages sont interdits pour limiter le risque d'attirer ces rongeurs.

"Mon bioseau attire les moucheron..."

Vérifiez qu'il soit bien fermé, et apportez vos biodéchets plus régulièrement au site de compostage. Pensez à mettre la base d'une boîte d'œufs au fond du bioseau pour absorber les jus.

"Si je n'ai pas besoin de compost, à quoi bon composter ?"

Composter vous permet de réduire le poids de votre poubelle, de permettre à la matière organique de retourner à la terre, et d'aider vos voisins au repotage de leurs plantes et à la création de jardins. Tout le monde y gagne !

"Comment puis-je en savoir plus ?"

Tournez vous vers votre référent(e) de site, qui est là pour vous aider ou pour obtenir des renseignements.

N'hésitez pas à contacter votre communauté de communes / agglomération ou les maîtres composteur du SIVALOR : compostage@sivalor.org



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

Z.I. D'ARLOD - 5 CHEMIN DU TAPEY - BELLEGARDE SUR VALSERINE - 01200 VALSERHÔNE
TÉL. 04 50 56 67 30 - WWW.SIVALOR.ORG